

La légalité du transfert d'armes vers l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et les membres de la coalition militairement impliqués au Yémen



Jeudi 12 décembre - Table ronde

› Local R42.2.110 de 16 h à 18 h

16 h 00 Mot de bienvenue par **Vaios Koutroulis**, co-promoteur de l'ARC strategic litigation, directeur adjoint du Centre de droit international de l'Université libre de Bruxelles.

PARTIE I - Présentation des recours devant les juridictions nationales *sous la présidence d'Anne Lagerwall, directrice du Centre de droit international de l'Université libre de Bruxelles.*

16 h 05 Présentation des recours devant les juridictions belges (**Vincent Letellier**, membre de l'ARC strategic litigation, avocat)

16 h 15 Présentation des recours devant les juridictions françaises (**Benoît Muracciole**, ASER)

16 h 25 Présentation des recours devant les juridictions britanniques (**Brian Wood**)

16 h 35 Présentation des recours devant les juridictions canadiennes et autres juridictions (Italie, Pays-Bas) (**Daniel Turp**, Université de Montréal)

16 h 45 Période d'échanges et de questions

PARTIE II - Présentation de l'Avis sur la légalité internationale des transferts d'armes vers l'Arabie saoudite *sous la présidence de Philippe Hensmans (Amnesty International).*

17 h 00 Interventions d'Éric David, Daniel Turp et Brian Wood

17 h 30 Période de questions ou d'échanges sur l'avis

18 h 00 Mot de clôture par Vaios Koutroulis

RÉCEPTION